

DÉPARTEMENT

HERAULT

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Comité Syndical du
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc
& Vignobles**

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents à la Commune	En exercice syndical	Pris en compte dans le total de la Délibération
---------------------------	-------------------------	--

37	37	19
----	----	----

Séance du 29 février 2008

Date de la convocation

15/02/08

L'an deux mille huit

Et le vingt neuf

Date d'affichage

15/02/08

à onze heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc FALIP

Objet de la Délibération

Présents : MM

Compte rendu des décisions du
Président

J.ARCAS (Conseil Général), **M.BOUBIS** (CdC Lirou-Canal), **J.CABROL** (CdC Pays Saint-Ponais), **D.CALMETTE** (CdC Orb-Jaur), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **A.CLAVERIA** (Bédarieux), **JL.FALIP** (Conseil Général), **C.FRANCES** (CdC Saint-Chinian), **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervois), **J.HUC** (CdC Coteaux-Châteaux), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **K.MESQUIDA** (Conseil Général), **M.OLMOS** (CdC Minervois), **Rémy PAILLES** (Conseil Général), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou), **G.SENEGAS** (CdC Saint-Chinian), **R.TASSIS** (Commune Poujol/Orb), **E.VILLANEUVA** (CdC Faugères),

SOUS PREFECTURE
REÇU LE

10 MARS 2008

SERVICE COURRIER



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 06/03/08

et publication ou notification

du 06/03/08



Objet : Compte rendu des décisions du Président.

Conformément aux articles L5211-10 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et en application de la délibération du Comité Syndical du 19 septembre 2005, donnant délégation au Président pour une partie de ses attributions, Monsieur Jean-Luc Falip, Vice-Président, rend compte à l'Assemblée des décisions prises récemment:

- N° 038/07** Contrat avec le Groupe Audiovisuel du Biterrois Colonie Espagnole qui fournira le 10 novembre 2007 une prestation de capture audiovisuelle puis une duplication de 1000 DVD du spectacle "Chorale et harmonie", dans le cadre de "Couleurs vigneronnes".
Coût forfaitaire de la prestation : 3.200,00 € TTC.
- N°039/07** Avenant n°1 au marché concernant la conception et la réalisation d'éditions patrimoniales pour un besoin de complément technique afin de rester dans une gamme qualitative.
Montant de l'avenant : 4.784,43 € TTC
Montant du marché après avenant : 45.211,19 € TTC.
- N° 040/07** Marché d'étude sur la valorisation culturelle et économique de la pierre sèche attribué à l'entreprise Objectif Patrimoine, 25 grand rue – 16320 VILLEBOIS-LAVALLETTE.
Montant du marché : 25.972,80 € TTC
- N° 041/07** Contrat de vente dans le cadre du Festival "Hivernales du Rire et du Vin" avec l'Association le Cri du Chœur pour une représentation le 9 février 2008 à St Nazaire de Ladarez.
Montant du contrat : 2.954 € TTC.
- N° 042/07** Contrat de vente dans le cadre du Festival "Hivernales du Rire et du Vin" avec l'Association Comme c'est bizarre, pour une représentation du spectacle "Tout baigne", le 26 janvier 2008 à Laurens.
Montant du contrat : 6 119 €uros TTC.
- N° 043/07** Contrat de vente dans le cadre du Festival "Hivernales du Rire et du Vin" avec l'Association la Compagnie Humaine pour une représentation du spectacle "Ames à Grammes" le 2 février 2008 à Lunas.
Montant du contrat : 2 954 €uros TTC.
- N° 044/07** Contrat de vente dans le cadre du Festival "Hivernales du Rire et du Vin" avec Boulègue Production pour une représentation du spectacle "Les bonimenteurs" le 1^{er} février 2008 à Pouzolles.
Montant du contrat : 6 857,50 €uros TTC.
- N° 045/07** Publicité radiophonique de 80 messages de 30 secondes dans le cadre du Festival "Hivernales du Rire et du Vin" avec la SARL Sud / Radio Nostalgie Vallée d'Orb.
Montant de la prestation : 881,57 €uros TTC.
- N° 046/07** Contrat de vente dans le cadre du Festival "Hivernales du Rire et du Vin" avec la compagnie Minute Papillon pour une représentation du spectacle "Les bavards" le 25 janvier 2008 à l'Abbaye de Cassan.
Somme forfaitaire comprenant le spectacle et les déplacements : 6275 €uros TTC.
- N° 001/08** Marché de réalisation et d'impression d'un guide de recettes suite à l'avis d'appel public à la concurrence attribué à l'agence AOC, 2 avenue du 22 août – 34500 BEZIERS.
Montant du marché : 21 001, 76 € TTC

Monsieur le Vice-Président demande au Comité Syndical de bien vouloir en prendre acte.

Où l'exposé de Monsieur le Vice-Président, à l'unanimité, le Comité Syndical prend acte des décisions prises récemment.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 29 février 2008.

Le Vice-Président,
Jean-Luc Falip

